

AUSTIN

ÉTÉ 2006

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Fête du village

Un nouveau comité réunissant des représentants de tous les comités et regroupements actifs au sein de la municipalité a été formé pour organiser la Fête du village. Désormais, l'événement aura lieu à des dates qui coïncideront avec la Fête du Canada et la Fête de la Saint-Jean, en alternance. Cette année, elle aura lieu le 1^{er} juillet et l'année prochaine, le 23 juin.

Toute une panoplie d'activités ont été planifiées. Le coup d'envoi consistera en une **course de boîtes à savon**, devant l'hôtel de ville, à 13 h. Tous les enfants sont invités à participer, en équipes de deux. Le style et la forme de la voiture sont libres, mais un certain nombre de règles doit être suivi. Pour obtenir les règles et pour vous inscrire, prière de communiquer avec M. David Cormier au 674-7671. Ensuite, des attractions de toutes sortes – **jeux d'adresse et d'eau, fermette, maquillage pour enfants, mini-putt, partie de pêche, et plus** – rivaliseront avec les **kiosques d'exposition et d'information** (artisanat,

environnement, compostage) pour vous divertir. Profitez de l'occasion pour vous inscrire à l'atelier sur le compostage qui aura lieu le 15 juillet. Les 100 premières personnes qui le désireront pourront obtenir gratuitement un petit arbre à replanter, offert par l'Association forestière des Cantons de l'Est. En fin d'après-midi, une **vente aux enchères** se tiendra au profit du *Austin Women's Institute*, un organisme de bienfaisance qui appuie plusieurs bonnes causes. Pour ceux qui souhaitent l'encourager, le groupe accepte les dons de vos « trésors » : articles de maison, de jardin, jeux et jouets, etc., en bon état. Communiquez avec M^{me} Tina Linde au 843-4174.

Et que serait une fête sans un repas communautaire et une danse? C'est un rendez-vous sous le chapiteau pour le **méchoui** à 18 h et une table de **desserts alléchants**, suivi d'une **danse** au son d'un groupe rock à 21 h. La journée sera couronnée par le traditionnel **feu d'artifices**. BIENVENUE À TOUS!

Bienvenue aux nouveaux arrivants!

En 2006, Austin accueille officiellement quelque 60 nouvelles résidences. À tous les nouveaux résidents, bienvenue! Notre communauté est formée de gens de milieux et d'horizons divers – familles de souche, villégiateurs, jeunes familles, retraités, tant francophones qu'anglophones – qui recherchent une même qualité de vie et qui partagent une même vision d'entraide. Pour les découvrir, il n'y a pas

meilleure façon que de se joindre à l'un des nombreux comités et regroupements de la municipalité. Informez-vous au secrétariat de l'hôtel de ville à k.lachapelle@municipalite.austin.qc.ca ou visitez notre site Web www.municipalite.austin.qc.ca. Qui sait? Vous pourriez y trouver des personnes avec qui vous partagez une communauté d'intérêts et... de passions!

Sommaire

Comité d'embellissement	2
Comité des loisirs	2
Comité consultatif en environnement	2
Comité culturel	2
Comité des communications.....	2
Côté cour	3
Côté jardin.....	3
Échos administratifs	4
Enviro-infos.....	5
Le samedi 15 juillet faites d'une pierre... cinq coups!	5
L'interdiction des pesticides	6
Calendrier	6

Comité d'embellissement

Fort du succès remporté par l'événement l'automne dernier, le comité d'embellissement organise un **deuxième concours d'épouvantails!**

Critères :

Date du concours : 30 septembre 2006 de 13 h à 15 h
Installation des épouvantails : Matinée du 30 septembre avant 11 h, au parc municipal.

Les épouvantails doivent avoir entre 1,5 et 2,25 mètres de hauteur et 1,5 et 1,75 mètres de largeur.

Date limite d'inscription : 22 septembre

Formulaire d'inscription au coût de 5 \$ offert à l'hôtel de ville.

Le concours est ouvert à tous! Participez en grand nombre! Il y a de beaux prix à gagner.

Profitez-en pour visiter l'exposition d'artisanat qui se déroule le même jour, de 10 h à 16 h à l'hôtel de ville.

Comité des loisirs

Camp de jour

Le comité des loisirs a adopté une **toute nouvelle formule** pour le camp de jour. Sous la direction de Philippe D'Aragon – un jeune enseignant suppléant à l'École du Val-de-Grâce –, le camp offrira du 10 juillet au 18 août, un programme varié et adapté aux enfants de 5 à 12 ans. Projets d'art et de bricolage, sports, expériences scientifiques, jeux, coopération... le tout axé sur une thématique stimulante et enrichissante : « **S'amuser à travers l'histoire** »!

Balle molle

Deux parties de balle molle sont disputées les lundis et mercredis, de 19 h à 22 h, au parc municipal. Six équipes se font compétition! Venez les encourager.

De plus, deux équipes féminines se rencontrent tous les dimanches à 19 h... pour le simple plaisir de bouger et de rigoler. Bienvenue à toutes!

Comité consultatif en environnement

Comme la protection de l'environnement est une préoccupation de tout premier plan, la municipalité vient de se doter d'un nouveau comité consultatif en environnement. Le comité aura principalement un rôle consultatif auprès du conseil municipal et fera des recommandations sur toutes les questions environnementales touchant la municipalité, mais il agira aussi comme promoteur de l'amélioration de l'environnement dans la municipalité. Le comité peut encore accueillir quelques nouveaux membres. Avis aux intéressés!

Comité culturel

Concert « Orford sur la route »

Comme l'année dernière, le comité culturel vous invite à un concert organisé par le Centre d'Arts Orford et parrainé conjointement avec les municipalités d'Eastman, de Stukely Sud et de Bolton Est. Le concert aura lieu le 26 juillet à 20 h, à l'église Saint-Édouard d'Eastman. Entrée gratuite. Aucune réservation.

Samedi culturel

Le 30 septembre, un concert aura lieu à l'église d'Austin et sera suivi d'un souper à la salle communautaire. Surveillez les affiches et notre annonce sur le site internet!

Expo-vente 2006

Le comité culturel parraine une deuxième vente d'art et d'artisanat les 25 et 26 novembre. Les artisans et artistes qui désirent y participer peuvent s'inscrire gratuitement auprès de Kathy Lachapelle au 843-2388 ou à k.lachapelle@municipalite.austin.qc.ca.

Comité des communications

Le comité des communications vous rappelle que le site Web de la municipalité à <http://www.municipalite.austin.qc.ca> recèle une foule de renseignements sur les services offerts aux citoyens, notamment les grandes lignes des règlements importants, les procès-verbaux des réunions du conseil, les numéros déjà publiés du bulletin d'information municipal. Vous y trouverez également un survol de la vie communautaire, une galerie de photos ainsi qu'un calendrier de toutes les dates à ne pas manquer!

Séance de discussion ouverte

Pour la troisième année consécutive, le maire et les conseillers invitent leurs concitoyens et, en particulier, les résidents saisonniers qui ne peuvent pas assister aux réunions mensuelles du conseil, à une **séance de discussion ouverte** qui aura lieu le samedi **8 juillet 2006**, de **9 h 30 à 12 h**, à l'hôtel de ville d'Austin. Profitez-en pour venir vous renseigner sur les grands dossiers de l'heure ou nous faire part de vos préoccupations d'intérêt général.

Exposition d'aquarelles

M^{me} Denise Breton et ses élèves exposent actuellement dans la salle communautaire de l'hôtel de ville et ce, pendant quelques semaines encore. Venez découvrir les talents de chez-nous!

Si vous aimeriez exposer dans notre salle communautaire et lui donner une couleur vraiment locale, vous êtes priés de communiquer avec M. Normand Desico au 868-1879.

Côté cour

Belle... et mortelle!

Originnaire d'Europe et d'Asie, la salicaire pourpre a été introduite au Canada vers 1834. Elle était offerte dans le catalogue d'un marchand de graines montréalais pour être cultivée dans les jardins. C'est une plante extrêmement envahissante qui, n'ayant pas d'ennemi naturel en Amérique, étouffe et détruit les habitats marécageux et fauniques. Une seule plante peut se multiplier par milliers en quelques années à peine.



Illustration : Jeane Mary

graines. Il suffit de couper la tête et de procéder tel qu'il est indiqué ci-dessous pour la détruire. Quand les graines sont mûres et qu'il y a risque de les propager, remettez votre intervention à l'an prochain.

Là où on peut arracher la plante, il faut l'extirper complètement du sol pour éliminer le risque qu'elle repousse. Déterrez les racines (qui s'enfoncent jusqu'à 30 cm dans le sol) et extirpez TOUS les fragments. Faites TOUT sécher dans une boîte pour éviter que des fragments ne soient dispersés par le vent, l'eau, les activités humaines ou animales. Après, et seulement après, que la plante et ses racines (et les fleurs le cas échéant) sont complètement secs, vous pouvez les brûler (dans ce cas, vous devez vous assurer que tout est parfaitement détruit), les mettre en compost (assurez-vous alors que tout est mort et sec pour éviter la propagation des fragments vivants) ou les mettre dans les ordures (enveloppez-les soigneusement dans un sac de plastique ou un contenant pour empêcher la contamination des sites de remblayage).

La salicaire pourpre se régénérera à partir du moindre morceau de racine, de tige, de feuille, de fleur, d'épi ou même de fragments tombés de la brouette. De plus, des graines dormantes peuvent germer à la suite d'un remuement du sol lors de travaux de terrassement. Donc, travaillez soigneusement et remuez la terre le moins possible.

Surveillez le site pendant plusieurs années. De nouvelles pousses peuvent ressurgir de fragments de racines. Enrayez-les alors sur-le-champ!

Côté jardin

Des intrus au jardin!

Haies, potagers et jardins... rien n'est à l'épreuve des chevreuils! Cependant, vous pouvez planter une végétation qui n'a pas d'attrait pour eux. Voici quelques suggestions.

Vivaces

Pensez à l'alchémille, l'alliée mille feuilles, l'anémone pulsatile, l'armoise, l'astilbe, la digitale, l'échinope, l'éryngie, la jonquille, le lamier, le népéta, l'oignon ornamental, l'oreille d'ours, la sauge russe, la pivoine, la pervenche, le pavot, la pulmonaire, la rudbeckie et le sabot de la Vierge. Les plantes au feuillage texturé ou argenté ne sont généralement pas alléchantes pour les chevreuils, tout comme la fougère et les graminées ornementales, de même que les herbes telles que la ciboulette, l'origan et la sauge.

Annuelles

Évitez les bégonias, les coléus et les impatientes. Optez pour le cinéraire, le cléome, le géranium, le lantanié, la pensée, le pétunia, la sauge et la tagète.

Dans notre numéro d'hiver, nous vous présenterons quelques arbres et arbustes à l'épreuve des chevreuils.

À suivre.

Chorale des Gens Heureux

Merci à la chorale des Gens Heureux pour l'excellent tour du monde en chansons qu'elle nous a offert gratuitement à l'église en avril. La Chorale nous offre traditionnellement deux concerts gratuits par année. Surveillez les annonces pour le concert de Noël en décembre!

60^e anniversaire de mariage

Nos plus sincères félicitations à M. et M^{me} Joe et Margaret Schaffhauser du lac Webster qui ont célébré leur 60^e anniversaire de mariage le 4 mai dernier.

Vous connaissez quelqu'un qui célèbre un anniversaire important? Informez-nous-en et nous serons heureux de l'annoncer dans nos pages.

Sentiers de l'Estrie

Si vous souhaitez parcourir les sentiers des Sentiers de l'Estrie, vous pouvez vous procurer des laissez-passer d'une journée au coût de 5 \$ au village, chez les deux dépositaires suivants : L'échappée belle, 10 ch. Fisher; L'oréade B&B au 2125, ch. Nicholas-Austin.

Observation des étoiles

M. Philippe D'Aragon organise des soirées d'observation des étoiles à son domicile à Austin. Pour être informé des soirées, vous n'avez qu'à lui donner votre adresse de courrier électronique et quand les conditions atmosphériques sont favorables, il vous envoie une invitation par courriel!

Inscrivez-vous à astroaustin@hotmail.com

Échos administratifs

Nouvel inspecteur municipal

Le conseil est heureux d'annoncer la nomination de M. David Cormier au poste d'inspecteur en voirie et aux travaux publics. M. Cormier est très présent dans notre communauté. Il est également pompier volontaire et premier répondant de longue date. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions!

Analyses d'eau

La municipalité tient un stock de bouteilles stérilisées pour les analyses organiques ou les analyses de détection des concentrations d'arsenic de l'eau potable. Vous pouvez vous procurer une bouteille gratuitement au secrétariat durant les heures de bureau et apporter votre échantillon d'eau pour le faire analyser à vos frais, Analyse environnement SM à Sherbrooke.

Résidus domestiques dangereux

Les 17 juin, 15 juillet, 9 septembre et 14 octobre 2006, de 9 h à 12 h, vous pourrez apporter gratuitement vos résidus domestiques dangereux (y compris huiles et peintures usagées et matériel informatique, mais pas de pneus) chez Waste Management [Bestan], situé au 1994, chemin Ayer's Cliff au Canton de Magog.

- Vous devez avoir avec vous une preuve de résidence (compte de taxes ou permis de conduire).
- Sur les lieux, attendez qu'on vous dirige à la table de pesée pour votre enregistrement.

Mira

Réduisez les volumes de déchets potentiellement toxiques dans des sites d'enfouissement! Apportez vos cartouches d'encre et de toner usées ainsi que vos téléphones cellulaires usagés à l'hôtel de ville. Nous les remettrons à la fondation Mira qui les vend à la récupération pour ramasser des fonds afin d'aider les personnes en perte d'autonomie à bénéficier gratuitement de l'aide d'un chien-guide ou d'un chien d'assistance.

Recyclez les piles rechargeables!

Le 15 juillet, vous pourriez apporter les piles rechargeables pour récupération, à l'hôtel de ville.

Le programme s'applique aux piles:

- au nickel-cadmium (Ni-Cd)
- accumulateurs aux ions de lithium (Li-ion)
- accumulateurs à hydrure métallique de nickel (Ni-MH)
- petites piles scellées au plomb (Pb)

Le programme ne s'applique pas aux piles alcalines, non rechargeable ou à électrolyte liquide.

Répondez à l'appel du recyclage!

Des projets d'amélioration? N'oubliez pas le permis!

Vous avez des projets de rénovation, d'agrandissement ou autres sur votre propriété? Vous avez peut-être besoin d'un permis!

Voici quelques exemples de travaux pour lesquels vous devez obtenir un permis de construction ou un certificat d'autorisation :

- Construction, rénovation, réparation, déplacement ou démolition d'un bâtiment principal ou secondaire
- Modification d'usage ou de destination d'un immeuble
- Construction, installation ou modification d'une enseigne
- Travaux de stabilisation des berges
- Abattage d'arbres dans certaines zones et pour certaines superficies
- Aménagement d'une nouvelle installation septique
- Installation d'un quai

Le délai d'obtention du permis ou du certificat peut être de quelques semaines durant les périodes plus occupées. Pour éviter les retards dans votre projet, prenez soin de fournir tous les documents nécessaires suffisamment d'avance à l'inspecteur en bâtiment, Stephen Nicholson. Pour obtenir tous les renseignements utiles ou pour prendre rendez-vous avec M. Nicholson, appelez au 843-2388.

Permis de brûlage

Pendant l'été et l'automne, toute personne qui souhaite faire un feu en plein air doit obtenir au préalable un permis de brûlage. Le permis ne coûte rien. C'est avant tout une formalité qui vise à tenir le service de protection des incendies au courant des feux qui sont allumés volontairement et à prévenir les risques d'incendie en périodes de sécheresse.

Voici quelques conseils de prévention à cet égard :

- Une personne responsable doit rester sur les lieux pour surveiller le feu.
- Prévoyez une source d'eau à portée de la main pour éteindre le feu quand vous avez terminé et que vous quittez les lieux.
- Il est interdit de brûler des matériaux de construction, pneus ou matières plastiques.

Pour demander un permis, vous pouvez communiquer avec le service de sécurité incendie au 843-0000 entre 8 h et 17 h, n'importe quel jour de la semaine.

Fosses septiques

La municipalité procède à la vidange des fosses septiques de la mi-mai à la mi-octobre. Les citoyens qui recevront le service en 2006 seront informés par avis écrit. Pour le bon déroulement de l'opération, ces personnes doivent marquer l'endroit où se trouve la fosse septique au moyen d'un bâton ou d'un drapeau, rendre les lieux accessibles et déterrer le couvercle de la fosse. Le préposé à l'opération laissera une note sur les lieux indiquant que le service a été effectué.

Enviro-infos

Matières résiduelles

Pendant la période estivale, soit du 1^{er} juin au 9 octobre (congé de l'Action de Grâce), la cueillette des matières résiduelles est faite tous les lundis, jours fériés compris.

Rappelons que le règlement municipal exige que les ordures destinées à l'enlèvement par la municipalité soient mises dans des sacs en plastique, lesquels doivent être placés dans un contenant fermé à l'épreuve des animaux, tel que :

- une poubelle en métal ou en plastique, munie de poignées et d'un couvercle, d'une capacité maximale de 100 litres;
- un contenant non retournable étanche, qui ne laisse échapper aucun déchet.

Matières récupérables

La collecte est faite le lundi, une semaine sur deux, selon le calendrier qui a été diffusé avec le bulletin municipal d'hiver 2005 et qui est maintenant affiché en permanence sur notre site Internet au www.municipalite.austin.qc.ca/

La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* vise le recyclage d'ici 2008 de 65 % des déchets que nous produisons. **La liste des matières récupérables s'allonge chaque année!** Consultez-la périodiquement sur le site Web pour vous assurer d'en mettre le moins possible à la poubelle!

Le samedi 15 juillet

faites d'une pierre, deux.. trois... quatre... cinq coups!

Atelier sur le compostage

La municipalité offre un atelier sur le compostage domestique le **samedi 15 juillet, à 10 h**, à l'hôtel de ville. Les participants qui le désirent pourront se procurer ce jour-là un composteur pour 30 \$, puisque la municipalité paiera 20 \$ du prix normal de vente. Inscrivez-vous lors de la Fête du village ou auprès de Kathy Lachapelle au 843-2388 ou à k.lachapelle@municipalite.austin.qc.ca.

Faire du compost, c'est rendre à la terre ce qu'elle nous a donné et nourrir le sol qui nourrira à son tour les plantes et le potager. C'est aussi réduire la quantité de déchets et, par le fait même, les coûts reliés à la cueillette, au transport et à la gestion des lieux d'enfouissement sanitaire. Composter permet également de restreindre la quantité de liquide contenue dans les déchets, ce qui diminue les risques de contamination de l'eau et de pollution de l'air, puisque la décomposition de la matière organique en anaérobie (sans air comme dans les

sites d'enfouissement) dégage des biogaz, dont le méthane, un des principaux gaz à effet de serre. Bref, le compostage, c'est écologique!

Collecte des pneus usagés

Débarassez-vous gratuitement de vos pneus usagés! Rendez-vous à la caserne de pompiers (23, chemin Millington) entre 9 h et 15 h, le samedi 15 juillet. Seuls les pneus d'auto, de camionnette et de camion sans jante ayant un diamètre extérieur d'au plus 48,5 pouces et un diamètre intérieur d'au plus 24,5 pouces sont acceptés.

Veillez noter que pour des raisons de sécurité, il est défendu de laisser des pneus à cet endroit à d'autres moments de l'année. Il s'agit d'un dépôt provisoire en prévision de cette seule collecte annuelle.

Récupération des contenants de peinture

Un bac est à votre disposition à l'hôtel de ville pour la récupération de vos restants de peinture. C'est un service gratuit. Le bac étant sous clé, il est préférable que vous apportiez vos vieux contenants de peinture pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30. Mais pourquoi ne pas le faire en venant suivre un court atelier sur le compostage ou en apportant vos vieux pneus, le samedi 15 juillet?

Et bien plus encore!

Les piles rechargeables peuvent maintenant être recyclées. Il y aura un dépôt à l'hôtel de ville pour les piles rechargeables, mais aussi pour les téléphones cellulaires et les cartouches d'encre et de toner pour imprimante. Profitez-en pour les apporter avec vos pneus le 15 juillet et faites maison nette!

Pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard, visitez le site web : www.cellarecyler.org



Normand Desico

Calendrier

17 juin

Dépôt de résidus domestiques dangereux (Bestan)

1 juillet

Fête du village : Course de boîtes à savon, jeux, kiosques, encan, méchoui, danse avec groupe rock et feux d'artifice (hôtel de ville)

8 juillet

Séance de discussion ouverte de 9 h 30 à 12 h (hôtel de ville)

15 juillet

Atelier sur le compostage (salle communautaire)

Collecte de pneus usagés, peinture, piles rechargeables, cellulaires, cartouches d'encre et de toner pour imprimantes (hôtel de ville)

Dépôt de résidus domestiques dangereux (Bestan)

26 juillet

Concert « Orford sur la route » à 20 h (église Saint-Édouard d'Eastman)

9 septembre

Dépôt de résidus domestiques dangereux (Bestan)

30 septembre

Concours d'épouvantails (parc municipal)

Concert et souper communautaire (église d'Austin et salle communautaire)

30 septembre

Exposition de courtpointes et artisanat (hôtel de ville)

14 octobre

Dépôt de résidus domestiques dangereux (Bestan)

L'interdiction des pesticides

Le *Code de gestion des pesticides* est entré en vigueur le 3 avril 2006. Il interdit désormais la vente et l'application des pesticides d'usage domestique les plus nocifs pour la santé (ceux qui présentent un potentiel de cancérogénicité).

Finies les pelouses à l'esthétique artificielle! Le mot d'ordre, c'est la santé. Pour avoir une pelouse saine, il suffit de suivre quelques mesures de base.

Favoriser la biodiversité. Par exemple, ajouter du trèfle blanc aux graminées à gazon ou planter des couvre-sols à l'ombre.

Nourrir. Terreauter au printemps, laisser les résidus de tonte au sol et utiliser des engrais naturels.

Aérer le sol.

Appliquer de bonnes méthodes de tonte. Maintenir une hauteur de tonte entre 6 et 8 cm, changer la direction de tonte régulièrement, garder les lames de la tondeuse bien affûtées (les brins écorchés sont plus vulnérables aux maladies).

Arroser la pelouse tôt le matin ou en fin d'après-midi et seulement lorsque le sol est sec au niveau des racines.

Bref, au lieu de nourrir artificiellement le sol, mettez à profit les matières organiques! (Voir « atelier de compostage », à la page 5.)

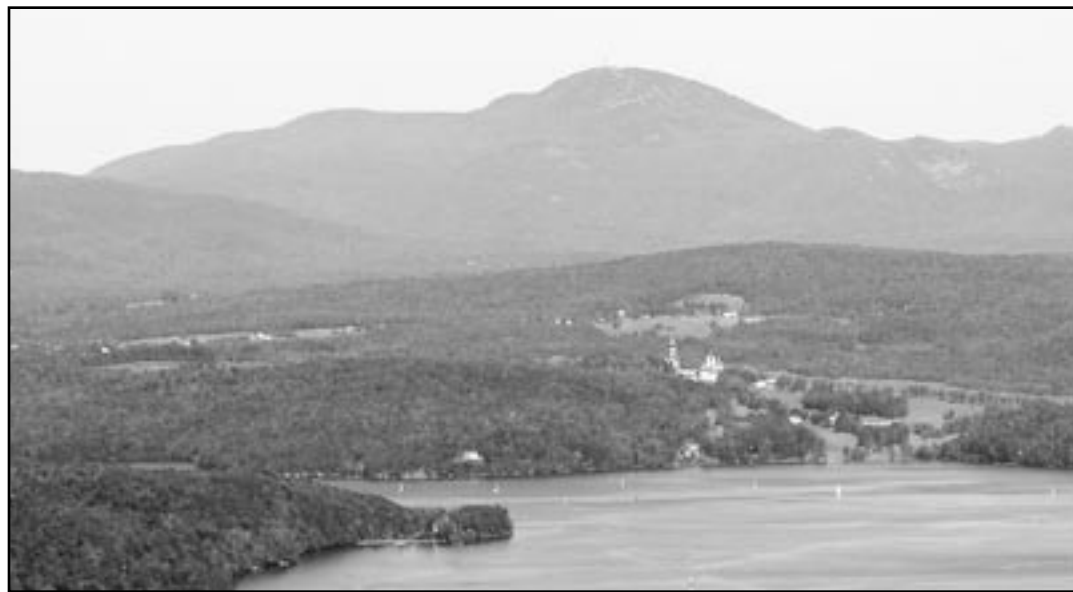
Pour de plus amples renseignements à cet égard, visitez les sites suivants :

http://www.qc.ec.gc.ca/ecotrucs/solutionsvertes/pelouse_entretien.htm

<http://www.pmr-arla.gc.ca/francais/index-f.html>

<http://www.healthylawns.net/francais/index-f.html>

<http://www.sierraclub.ca/national/programs/health-environment/pesticides/index.shtml>



L'abbaye Saint-Benoit, la campagne austinoise et le mont Orford vus du mont Owl's Head
Photo : Jean-Claude Duff

Le bulletin d'information est publié deux fois par année par la municipalité d'Austin et il est distribué par la poste dans tous les foyers. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions.

Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :
21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Tél. : (819) 843-2388
Télé. : (819) 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>